

MEMO A CONSERVER SERVICE ENFANCE/JEUNESSE

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Ce dossier unique (fiche famille et fiche enfant) vous permet d'avoir un accès au Portail « Mon espace famille » afin d'y inscrire votre enfant dans les services suivants :

- Accueil périscolaire
- Cantine scolaire
- Accueils de loisirs extrascolaires et péricentre (4 à 13 ans)

Ce dossier est à retourner au service enfance/jeunesse dûment complété et accompagné des justificatifs demandés :

- **au plus tard le VENDREDI 24 JUILLET 2026**
- dans la boîte « cantine/garderie » de l'école Victor Hugo ou au centre administratif (se référer aux horaires d'ouverture au public)

Sans ces documents = pas d'accès au portail = pas d'inscription possible

CONTACT

Horaires présence téléphonique

Service Enfance/Jeunesse

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Ecole Victor Hugo

↳ de 7h30 à 11h45

Avenue de la Libération

↳ de 15h à 18h

Courriel : v.doyen@hordain.fr

Tel : 03.27.43.71.07

Ou cantinegarderie@hordain.fr

Pour les nouveaux inscrits, un accès au portail ainsi qu'un identifiant vous sera envoyé par mail dès l'enregistrement de votre dossier.

Si vous avez déjà un accès, celui-ci sera suspendu jusqu'à réception de tous les documents demandés

Pourquoi un dossier unique ?

- ✓ Pour faciliter les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de chaque inscription d'un enfant à un service.
- ✓ Pour permettre aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation familiale.
- ✓ Pour éviter que l'utilisateur ne soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative lors des différentes inscriptions.

Rappel

- Accueil périscolaire

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h

Horaires d'entrée : de 7h30 à 7h40 ; à 8h00 ; à 8h30

Horaires de sortie : de 17h15 à 17h20 ; de 17h50 à 18h00.

Tarifs : facturation au ¼ d'heure

Quotient Familial	Hordinois	Extérieurs
Moins de 600	0,10€	0,20€
De 600 à 800	0,15€	0,25€
Supérieur à 800	0,20€	0,30€

- Cantine

Fonctionne les jours d'école sur la plage horaire : 11h45/13h20

Tarifs : facturation au repas

	Hordinois	Extérieurs
Prix du repas	3,00€	4,00€

- Accueils de loisirs

Période de fonctionnement :

→ Du 19 au 23 octobre 2026 : de 9h30 à 17h30

→ Du 22 au 26 février 2027 : de 9h30 à 17h30

→ Du 19 au 23 avril 2027 : de 9h30 à 17h30

→ Juillet : dates à définir

Tarifs : facturation à la semaine (repas et goûters compris)

Quotient Familial	Hordinois	Extérieurs
Moins de 600	18,00€	36,00€
De 600 à 800	24,00€	48,00€
De 801 à 1200	29,00€	58,00€
Supérieur à 1200	35,00€	70,00€

Un service de garderie (péricentre) est mis en place avant le centre dès 7h30 et après le centre jusque 18h00.

Horaires d'entrée : 7h30, 8h00, 8h30, 9h00 (uniquement lors des petites vacances)

Horaires de sortie : 17h25 à 17h30 (uniquement en juillet), 17h50 à 18h00

Tarifs : facturation à la 1/2h

Hordinois : 0,40€

Extérieurs : 0,60€

Liste des documents ci-joints à remplir

- Dossier unique :
 - Fiche Famille (1/ famille)
 - Fiche Enfant (1/enfant)

Liste des photocopies à fournir

- Vaccins
- Attestation de sécurité sociale
- Attestation (récente) CAF avec le QF **ou** avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 (dans le cas contraire, le tarif le plus élevé sera appliqué)
- Attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire) et garantie individuelle accident (fortement recommandé)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture de téléphone portable)
- Photocopie du jugement (garde) pour les parents séparés

Documents à conserver

- Règlements intérieurs de l'accueil périscolaire, de la cantine municipale et des accueils de loisirs et péricentre.
- Procédure d'accès au portail famille.
- Ce mémo.